

RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 6 OCTOBRE 2025

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Bureau syndical s'est réuni pour une séance en son siège, sis 1 rue des Tissonvilliers à Sarcelles (95200), le **lundi 6 octobre 2025** à 17h30, et a délibéré comme suit :

Délibérations

Institutionnel

D25-81 **Désignation du secrétaire de séance**

Rapporteur : Jean-Claude GENIÈS

Désignation de M. MAQUIN adoptée à l'unanimité

D25-82 Approbation du procès-verbal du Bureau syndical du 22 septembre 2025

Rapporteur : Jean-Claude GENIÈS Délibération adoptée à l'unanimité

Ressources humaines

D25-84 Renouvellement de l'adhésion à la convention 2025-104 – CNT protection sociale

complémentaire des agents du Sigidurs – CIG risque « santé » 2024-2029

Rapporteur: Roland PY

Délibération adoptée à l'unanimité

Traitement et valorisation

 $\label{eq:decomposition} D25\text{-}85 \quad \textbf{March\'e} \quad \textbf{n} \\ \textbf{°25DTVO4_2025_80_AOO} \quad \textbf{-} \quad \textbf{«Collecte, transport, traitement et} \\ \\ \textbf{-} \quad \textbf{-} \quad$

valorisation des déchets diffus spécifiques (DDS) issus des services techniques et

des déchèteries sur l'ensemble du territoire » - Attribution

Rapporteur : Frédéric BOUCHE Délibération adoptée à l'unanimité

Avis publié le 6 octobre 2025